

**CIDD : ETUDES STRATEGIQUES ET DEMARCHES  
PARTENARIALES**

Pays : Sundgau  
Année : 2014/2015

Étude stratégique   
Démarche partenariale X

**Transport à la demande sur le territoire du Sundgau- Phase 2**

Réalisation d'un schéma de transports multimodal et mise en œuvre d'un transport à la demande alternatif

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte pour le Sundgau  
Maître d'œuvre : Associations, Collectivités

I. Contexte

Pour répondre aux besoins de déplacements et de transport des habitants du Sundgau, le Syndicat mixte a lancé en 2013, en accord avec le projet politique du ScoT, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition des modalités d'un service de transport à la demande à l'échelle du Sundgau (phase 1). Cette volonté d'améliorer l'offre de mobilité sur le territoire en termes de lisibilité, d'efficacité, de coordination, émane également de la réunion de territorialisation du Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE).

Cette étude proposait le scénario TAD suivant :

- Ouvert à tous
- Desserte des 112 communes + Hôpitaux de Mulhouse et de Saint Louis + Aéroport de Bâle
- 6 secteurs géographiques : Par secteur, il permet de desservir le pôle le plus proche et le pôle majeur d'Altkirch à heures fixes. Toutes les communes d'un même secteur peuvent être également reliées entre elles
- Fréquence des voyages et horaires de desserte aux pôles prédéterminés
- Correspondance avec le TER assurée en gare d'Altkirch
- Complémentarité avec le réseau de bus
- Déclenchement du service et tracé des itinéraires définis en fonction des réservations.

La fréquence ainsi que les horaires prédéterminés ont pour objectif de favoriser la mutualisation des véhicules et de contenir la dépense en canalisant la fréquentation sur les mêmes créneaux.

Ce scénario représentait un coût de fonctionnement annuel de 390 000 €.

Au vu de l'investissement financier annuel devant être débloqué par les collectivités publiques, un deuxième scénario a été élaboré.

Il présente une solution alternative de transport fondée sur la solidarité et le partage, issue d'une démarche exemplaire menée par une association du territoire et valorisée dans le cadre de ce projet :

Ce service de proximité repose sur le bénévolat. Les chauffeurs et les usagers sont membres de l'association. Chaque jour du mois, un chauffeur bénévole différent est désigné pour répondre à un besoin de déplacement ponctuel d'une ou plusieurs personnes (rdv chez le médecin, courses, entretien...). Les réservations sont gérées par l'association.

Ce système innovant a la particularité de développer le lien social et d'être économe. Lors du Comité de Pilotage du 05 juin 2014, le choix de la maîtrise de la dépense publique a été fait et le scénario 2 a été retenu.

**Ainsi, le Comité de Pilotage propose d'étendre le transport solidaire à l'échelle du Sundgau en l'organisant par bassins de vie. Afin de répondre aux autres besoins du territoire et de concilier le projet avec les objectifs du Plan Climat du Sundgau et du Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE), le projet s'inscrira dans un schéma de transport comprenant le renforcement des solutions de transport alternatives à la voiture individuelle et la mise en place de nouvelles initiatives.**

## II. Objectifs

---

En favorisant l'articulation des modes de transports existants et le développement de nouvelles mobilités à l'échelle du Sundgau, le projet de schéma de transports participe à structurer le territoire.

Le projet est en lien avec le projet politique du SCOT, les objectifs du Plan Climat du Sundgau et le SRCAE.

Le Syndicat Mixte pour le Sundgau se positionne en territoire pilote pour expérimenter cette solution de transport alternatif qui semble cohérente au contexte rural et à une logique de flux « en étoile ».

L'objectif de ce projet est également de :

- renforcer le lien social et la solidarité,
- permettre à l'ensemble des habitants du territoire de se déplacer, désenclaver le territoire.
- augmenter l'efficacité et l'articulation des différents modes de transports existants
- compléter l'offre existante sur le territoire (train, bus, VAE et covoiturage)
- mutualiser et donner plus de lisibilité aux offres de mobilité du territoire
- offrir un panel de solutions alternatives à la voiture individuelle.

## III. Description du projet

---

La réalisation du schéma de transport du Sundgau comprendra :

- la mise en place d'un système de transport solidaire par bassins de vie (action détaillée ci-dessous)
- le développement du covoiturage : déploiement de parkings supplémentaires + développement de la communication,
- le développement des stations de Vélo à Assistance Electrique (VAE),
- l'ajustement des correspondances entre le TER et le bus en gare d'Altkirch
- la réflexion sur l'opportunité d'une liaison renforcée Altkirch-Ferrette,
- la réflexion sur la création d'une ligne de bus à Haut Niveau de Service entre Feldbach et Saint Louis (BHNS),
- le déploiement de stations d'autopartage,
- la création de pôles multimodaux
- une réflexion sur la densification des pistes cyclables à l'intérieur des pôles
- la matérialisation des aires d'autostop...

Mise en œuvre du transport solidaire :

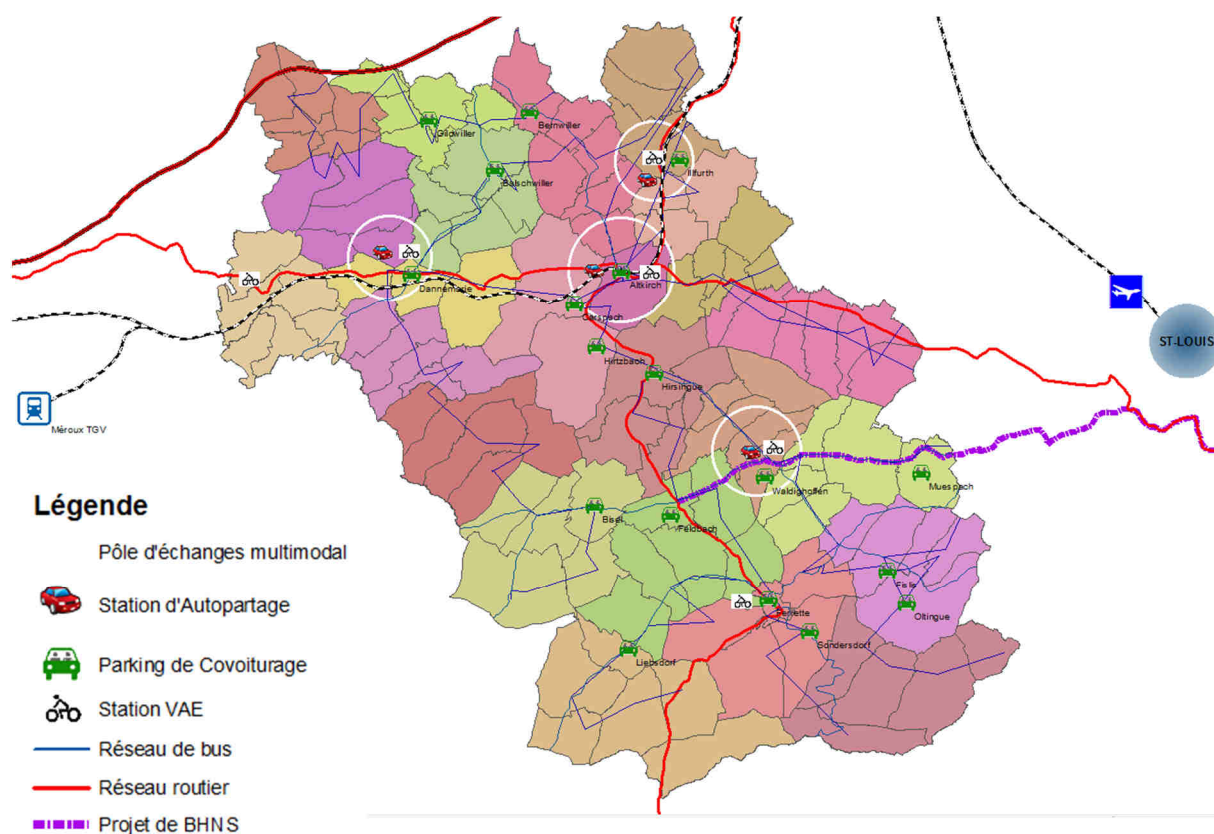
Le SMS aura pour mission de définir les futures modalités de fonctionnement du Transport solidaire ainsi que les publics visés lors des prochains comités de pilotage. L'hypothèse de travail est l'exemple de l'association « Culture et Solidarité » qui propose aux habitants de

trois villages de transporter des personnes pour se rendre chez le médecin, à la pharmacie, chez le coiffeur ou faire les courses. Ce service est gratuit et permet de transporter toutes personnes nécessiteuses dans un rayon de 30km. Les chauffeurs bénévoles et les personnes transportées doivent adhérer à l'association et règlent une cotisation annuelle de 5 €.

La mission de SMS portera principalement sur la constitution de bassins de vie, la détermination des acteurs potentiels, l'information de ces acteurs, l'appropriation du projet par les associations en place ou à créer, l'accompagnement de ces associations pour la mise en place du transport solidaire, la création d'une stratégie de communication commune et sa conception.

Dans le cadre du Plan Climat du Sundgau, une représentation cartographique du projet a été présentée au Comité de Pilotage :

### Proposition d'une stratégie à l'échelle du Sundgau



#### IV. Aire de rayonnement du projet

Le périmètre d'action de ce projet s'étend sur l'ensemble du territoire du Sundgau jusqu'aux agglomérations de Belfort, Mulhouse et Saint Louis.

#### V. Partenariats

Le projet sera réalisé en partenariat avec les collectivités (Communautés, Conseil Général, Région), les associations du territoire (en charge du service de transport solidaire) et les centres sociaux. Lors du Comité de Pilotage, il a été décidé que le projet sera impulsé et

porté par le Syndicat Mixte pour le Sundgau. Le recrutement d'un agent semble impératif pour coordonner et insuffler les actions sur le territoire.

Le Syndicat Mixte pour le Sundgau rédigera le schéma et élaborera des outils de mise en œuvre (conventions, etc.), de communication et d'évaluation pour une meilleure visibilité et favoriser le suivi ainsi que le partage d'expérience avec la Région et d'autres territoires intéressés. Les communautés de communes feront le lien entre le Syndicat Mixte pour le Sundgau et les associations locales et faciliteront les actions en local. Dans le cadre du transport solidaire, les associations ou collectivités gèreront le service.

Le Comité de Pilotage de l'action est constitué d'élus du Syndicat Mixte pour le Sundgau, des 7 Communautés de Communes du territoire, du président de l'Office de tourisme, de représentants de la Région Alsace et du Conseil Général, du Président du Plan Climat, du Vice-Président du SMS en charge du SCOT.

Des acteurs du territoire sont conviés lors des séances pour être tenu informés de l'évolution du projet.

## VI. Respect des critères en faveur du développement durable

### Contribuer à l'économie du territoire

En améliorant les déplacements sur le territoire et évitant ainsi la fuite vers les grands centres urbains, le schéma de transport facilite l'accès aux services et commerces du territoire et ainsi participe au développement de l'économie locale. Il constitue un outil de lutte contre la précarité énergétique en offrant aux ménages des solutions alternatives à la voiture individuelle ou des outils pour mutualiser les moyens de transports.

Chaque solution mise en place agira à son échelle :

- L'autopartage offre une solution de transport et de mutualisation des moyens aux entreprises,
- Le transport solidaire, basé sur le bénévolat semble être une réponse intéressante pour les collectivités. L'économie potentiellement réalisée par rapport au service « Taxi des aînés » pourra être réinvesti sur d'autres actions...

### Prendre en compte de l'environnement

L'offre de mobilité alternative à la voiture individuelle permet aux habitants de diminuer leur dépendance et de diminuer leur empreinte énergétique.

Le Bus à Haut Niveau de Service a pour second objectif de désengorger le tracé routier. La qualité de l'air et de vie se trouvera amélioré le long du tracé.

De manière général, le désengorgement de voies est nécessaire pour désamorcer des projets routiers consommateur de foncier.

Dans le cadre du transport solidaire, la personne responsable des réservations au sein de l'association devra tenter de mutualiser au mieux les trajets et les véhicules. En réduisant de cette manière le nombre de voiture particulière sur la route, les dépenses énergétiques sont diminuées.

### Répondre à un besoin de la société

La répartition actuelle de l'offre en transport collectif du Sundgau est actuellement inégale et ne permet pas de desservir l'ensemble du territoire contraignant la population à être dépendant vis-à-vis de la voiture.

Une partie de la population reste alors dans l'incapacité de se déplacer. (Personne à mobilité réduite, ne disposant pas de permis ou de voiture, étant dans des situations économiquement précaire, connaissant des difficultés sociales, etc.).

Ce projet permettra de lutter contre l'isolement de ces populations en leur permettant de se déplacer vers les services locaux nécessaires à leur insertion sociale, professionnelle ou leur besoin de santé. Il favorise ainsi le maintien social, l'insertion des jeunes dans la vie active, l'accès à l'emploi, à la culture et aux loisirs.

Le caractère solidaire du transport alternatif et le retour d'expérience positif sur le territoire montre qu'il répond au besoin de renforcement du lien social.

## VII. Montage financier

---

<b>Dépenses (TTC)</b>		<b>Recettes</b>		
Communications / impressions	15 000 €	Région Alsace	54 600 €	60 %
Web	10 000 €	Conseil général	18 200 €	20 %
Ingénierie	66 000 €	Fonds propres	18 200 €	20 %
<b>TOTAL</b>	<b>91 000 € TTC</b>	<b>TOTAL</b>	<b>91 000 € TTC</b>	

## VIII. Modalités d'évaluation

---

Des indicateurs de suivi seront définis pour chaque action définis dans le Schéma de Transports. Le schéma lui-même sera évalué en fonction du nombre d'actions ayant abouti.

Concernant la mise en place du Transport solidaire, les indicateurs proposés sont les suivants :

- Pourcentage de territoire couvert par le service
- Nombre d'usagers
- Nombre de chauffeurs
- Taux de remplissage des véhicules
- Indicateurs d'évaluation de la gestion du transport solidaire

## IX. Calendrier de réalisation

---

Le calendrier est détaillé page suivante.



Au vu de l'état d'avancement de la phase 2, une phase 3 pourra être réalisée comprenant des travaux de voirie (parking/aires sécurisées), aménagement de pôles multimodaux etc...

X. Avis du CTAC : Le CTAC donne à l'unanimité un avis favorable à ce projet.

---

Date et signature du porteur de projet : le 17 septembre 2014



René DANESI  
Président